



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **LANCEMENT DE LA FILIERE DE RECUPERATION ET DE VALORISATION DES FILMS AGRICOLES USAGES**

**Le Comité des Plastiques en Agriculture (CPA)** a créé la Commission **Agriculture, Plastique et Environnement (APE)** regroupant les leaders européens de films plastiques agricoles<sup>1</sup> avec pour objectif de participer à une gestion durable des **films agricoles usagés (FAU)** dans une démarche volontaire appuyée par les Pouvoirs Publics en conformité avec la réglementation. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les principes d'une responsabilité partagée entre les acteurs économiques (agriculteurs, distributeurs et fabricants), dans le respect des opérations de collectes existantes.

Pour cela, les metteurs en marché s'engagent à verser, à partir du **1<sup>er</sup> Janvier 2009**, une **éco-contribution** de 25 €/tonne de film plastique vendue. Dès cette date, une mention informative figurera sur les factures des metteurs en marché.

Les montants collectés qui ne permettront pas de couvrir l'intégralité des coûts de récupération et d'élimination, seront utilisés en priorité pour :

- Apporter un soutien technique, opérationnel et financier aux territoires qui organisent les collectes
- Faciliter la reprise des FAU collectés par la mise en place d'un réseau national de prestataires et le développement des possibilités de recyclage
- Installer progressivement une gestion pérenne de Films Agricoles Usagés sur l'ensemble du territoire national.

Pour une première année, le dispositif mis en place a pour objectif de participer à la récupération et la valorisation de 30.000 tonnes de FAU.

Les fonds collectés seront gérés par l'APE et la mise en œuvre de ce plan d'action sera confié à Adivalor<sup>2</sup>, éco-organisme déjà en charge de la gestion des emballages usagés des produits phytopharmaceutiques et des fertilisants. Les modalités d'interventions sont, actuellement, en cours d'élaboration.

Un Comité d'Orientation APE<sup>3</sup> a été mis en place, réunissant les différents acteurs de la profession et les Pouvoirs Publics pour accompagner la mise en place du dispositif.

Dans le contexte de crise actuelle qui rend plus difficile que jamais l'élimination et le recyclage des FAU, le CPA souligne l'implication et la réactivité des fabricants de films agricoles qui sont mobilisés pour accompagner les opérations de collectes existantes, et pour conforter l'organisation des opérations à venir qui doivent continuer malgré les conditions économiques défavorables.

Plus d'information :

**CPA**  
**Tél. 01 44 01 16 49**  
**Site Internet : [www.plastiques-agriculture.com](http://www.plastiques-agriculture.com)**  
**E-mail : [contact@plastiques-agriculture.com](mailto:contact@plastiques-agriculture.com)**  
**Janvier 2009**

<sup>1</sup> Fabricants présents dans la Commission et contribuant à la filière, les sociétés des groupes BARBIER, TRIOPLAST-SMS, RKW, BPI FORMIPAC, ALVAREZ (ASPLA, SOLPLAST, SOTRAFA, REYENVAS), TPM (PLASTIMER, MACRESUR, TORRES), SAINTE-GERMAINE. Ces fabricants représentent 85% du marché.

<sup>2</sup> Les organisations représentant l'industrie de la protection des plantes (UIPP, UPJ), les coopératives agricoles (COOP DE FRANCE-métiers du grain, INVIVO), les négociants agricoles (FNA) et les agriculteurs (APCA, FNSEA) sont les membres fondateurs d'ADIVALOR.

<sup>3</sup> Le Comité d'orientation APE réunit : APCA, FNA, COOP DE FRANCE, FNCUMA, ADEME, APE, ADIVALOR.